

CENTRE DE FORMATION DES ELUS LOCAUX

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal une proposition d'adhésion que lui a fait parvenir le C.E.F.E.L., et rappelle que cet organisme, créé à l'initiative du Mouvement National des Elus Locaux, remplit une mission d'information et de formation et organise, en particulier des stages de formation aux fonctions municipales, pour des personnes élues ou candidates.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- Emet un avis favorable au versement d'une subvention de 500 F au Centre de Formation des Elus Locaux afin de soutenir les actions de formation et d'information qu'il mène à l'intention des Elus Locaux et responsables locaux.